



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/11

Reçu en Préfecture le : 27/10/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2011
D - 2011/546

Aujourd'hui 24 octobre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 18h58 à 19h17 Madame FAYET)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIQUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Madame Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h40)

Excusés :

Monsieur Hugues MARTIN, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT

Rapport sur la situation de Bordeaux en matière de Développement Durable.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi portant engagement national pour l'environnement prévoit qu'un débat doit s'instaurer, dans les villes de plus de 50.000 habitants, sur la situation de la collectivité en matière de développement durable avant le vote du budget.

Vous trouverez ci-joint le rapport.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE



Bordeaux

Rapport sur la situation Développement durable

Années 2010 – 1^{er} semestre 2011

Sommaire

Introduction	3
Chapitre I.	
Le développement durable dans le fonctionnement de la Ville	4
▪ Finalité 1. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	5
▪ Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	6
▪ Finalité 3. Dynamique de développement suivant des modes de production responsables	8
▪ Finalité 4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	9
▪ Finalité 5. Epanouissement de tous les êtres humains	11
Chapitre II.	
La politique de développement durable menée par la Ville au service des Bordelais	13
▪ Finalité 1. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	14
▪ Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	15
▪ Finalité 3. Dynamique de développement suivant des modes de production responsables	17
▪ Finalité 4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	17
▪ Finalité 5. Epanouissement de tous les êtres humains	19
▪ Les 5 éléments déterminants de la démarche	20
Chapitre III.	
Perspectives 2012-2014	22
▪ Finalité 1. Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations	23
▪ Finalité 2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	23
▪ Finalité 3. Dynamique de développement suivant des modes de production responsables	25
▪ Finalité 4. Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère	25
▪ Finalité 5. Epanouissement de tous les êtres humains	27

Introduction

Le présent rapport fait état de la situation de Bordeaux en matière de développement durable. Il s'inscrit dans le cadre de l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement imposant aux collectivités locales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un tel rapport préalablement aux débats sur le budget.

Depuis l'adoption de l'Agenda 21 en décembre 2008, un rapport annuel a été présenté. Dans un souci de lisibilité de la cohérence de l'action municipale sur ses champs de compétences, le rapport sur la situation Développement Durable présenté aujourd'hui reprend l'essentiel des données et résultats figurant dans le bilan 2010 de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial (PCET) soumis au Conseil municipal du 28 mai dernier.

Conformément aux exigences de la loi reprises par le décret du 17 juin 2011, ce rapport comporte trois parties articulées autour des 5 finalités du Référentiel national des Agendas 21: l'une relative au bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ; l'autre relative à la politique de développement durable menée par la Ville au service des Bordelais¹; la troisième porte sur les perspectives.

¹ Le décret du 17 juin 2011, stipulant que le rapport doit porter également sur « ...un bilan de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire considéré. ». Les rapports développement durable qui seront rédigés cette année par les différentes institutions qui interviennent sur le territoire de la ville (Etat, Conseil régional, Conseil général, Communauté Urbaine de Bordeaux, etc.) constituent donc un complément utile au présent rapport.

Chapitre I : Le développement durable dans le fonctionnement de la Ville de Bordeaux

Conformément au décret du 17 juin 2011, ce chapitre I est consacré au bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la Ville.

FINALITE 1 : Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Aider le retour à l'emploi des publics défavorisés

La Ville appréhende l'insertion sous divers angles au niveau de sa politique des ressources humaines. En 2010, le **nombre de contrats d'accompagnement à la réinsertion** professionnelle durable de personnes éloignées de l'emploi est évalué à une centaine en moyenne pour un volume de l'ordre de **96 000 h** au sein de la Ville.

Parallèlement, on recense **52 contrats d'apprentissage**, notamment au bénéfice de jeunes issus de la diversité, évalués à **47 000 h** (26 semaines x 35h).

Les clauses d'insertion dans les marchés sont passées de 8 367 h en 2009 à **16 471 h** en 2010 au bénéfice de 42 bénéficiaires ; on peut citer en particulier 8 contrats de professionnalisation, 4 contrats d'apprentissage et les heures confiées au Garage moderne pour la réparation des vélos de la Maison du vélo ainsi que le marché d'insertion du lot de peinture de la maison écocitoyenne.

La direction des Parcs et jardins a investi 230 k€ dans le dispositif de retour à l'emploi pour un total de 12 926 h, dont 8276 h en faveur d'Insernet, entreprise spécialisée dans l'insertion des personnes sans domicile fixe, et 4 650 h en faveur de la Régie de quartier Habiter Bacalan.

Les collectes organisées par le **Relais textile Gironde** sont en progression constantes : **613 t collectées** en 2010 (560t en 2009 - 500t en 2008) soit l'équivalent de 2,5kg/habitant.

Des vélos sont prêtés à la maison relais Martin Videau (logement pour des personnes en rupture sociale) afin de permettre aux résidents de la structure de se resocialiser (formation-insertion).

Favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées

Après achèvement des diagnostics, le coût de la mise en accessibilité de l'ensemble des 259 bâtiments communaux est évalué à 35 millions d'euros. Avec l'aide financière du FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique), l'aile sud de l'hôtel de ville est désormais accessible à tous les handicaps. Des travaux d'accessibilité significatifs sont lancés en 2011 (ascenseur de l'Hôtel de Ville, Musée des Beaux-Arts,...)

La Direction des Parcs et jardins a ajouté 3 lots à ses marchés confiés aux **Esat**, soit 292 jours (12 jours pour le Cat Bègles, 140 jours pour le Cat Pessac et 140 jours pour le Cat Hotravail), soit 4 lots en tout. De même, la **Délégation au développement durable** continue à confier depuis 3 ans le marché d'entretien de ses locaux à une Esat.

Conforter la gouvernance

Les instances de gouvernance de l'Agenda 21 de la Ville se sont réunies comme prévu en 2010: le bilan 2009 a été présenté le 22 février 2010 au conseil municipal, le Conseil consultatif et participatif s'est réuni le 23 mars, le Forum Agenda 21 s'est tenu le 19 avril et le Comité de pilotage le 9 juillet. Des réunions similaires ont eu lieu ou sont programmées au titre de l'année 2011.

La collaboration avec le **réseau des agendas 21 de la Gironde** s'est poursuivie avec la participation de la Délégation à de nombreux groupes de travail et la participation à de nombreuses enquêtes destinées à valoriser les opérations développement durable de la Ville.

L'adhésion et la participation de la Ville se pérennisent au sein des structures/manifestations/réflexions/mouvements les plus représentatifs, sur un plan international,

européen, national ou local : le Comité 21, Good Planet (10:10), EcoCités, EcoQuartiers, Pacte de Mexico, ICLEI, PCET, le programme Pagode, Plan restaurer et valoriser la nature en ville, Inquire, Pacte d'Istanbul, Energie Cité, Convention des Maires, la Charte de Bruxelles, territorialisation du Grenelle, réseau des Agendas 21 de la Gironde,

Développer les coopérations internationales et la solidarité Nord-Sud

Une partie des actions internationales prévues à l'Agenda 21 ayant atteint son terme en 2009, de nouvelles mesures ont été lancées, principalement avec la Chine et l'Afrique.

Pérenniser les réseaux de concertation et d'échanges

Wuhan, jumelle de Bordeaux, a été désignée par le gouvernement chinois ville pilote nationale chinoise pour le développement durable.

Les accords de coopération 2010-2012 avec Wuhan privilégient notamment la gestion des ressources en eau, la dépollution des lacs et le **bilan carbone** (début de la formation de 5 ingénieurs chinois).

Bordeaux a participé aux **3èmes rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise** sur le thème du développement durable à Nankin ; une mission conduite par le maire a été menée à Pékin, à Wuhan et Shangai en septembre.

Accompagner les actions de solidarité Nord-Sud

4 actions principales à Bamako (Mali), Casablanca (Maroc), Oran (Algérie) et Ouagadougou (Burkina Fasso) :

Bordeaux a débuté la formation de **50 agents** sur les 286 recrutés par la ville de **Bamako** pour la création de sa **1^{ère} brigade verte**, brigade urbaine de protection de l'environnement. Tous cadres A ou B diplômés, ils bénéficient de stages sur les moyens intellectuels et logistiques nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des populations des 6 communes du district ; l'objectif est également de réfléchir au cadre institutionnel et législatif de la coordination et du **contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement**. Cette formation sera élargie au plan national.

L'échange pédagogique entre le **Lycée horticole et des étudiants de Casablanca** a débuté et comporte 3 axes : cours communs, actions sur le terrain et découverte de jardins remarquables.

A Oran, **50 jeunes** ont été formés par les Compagnons Bâtisseurs à l'**auto-réhabilitation** en partenariat avec l'**école chantier de Santé Sidi el Houari**.

En partenariat avec l'Agence Adour-Garonne et l'AIMF, la Ville de Bordeaux continue d'appuyer financièrement le **projet d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou**, dans le cadre de la loi Oudin-Santini.

Est organisé à Bordeaux le 9 décembre 2011 un Colloque international Eau et coopération décentralisée sur le thème de la coopération décentralisée et les partenariats internationaux dans le domaine de l'eau, labellisé en événement préparatoire du **Forum mondial de l'eau** à Marseille en mars 2012.

FINALITE 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Accroître l'offre des parcs et jardins de la Ville et développer leur gestion raisonnée

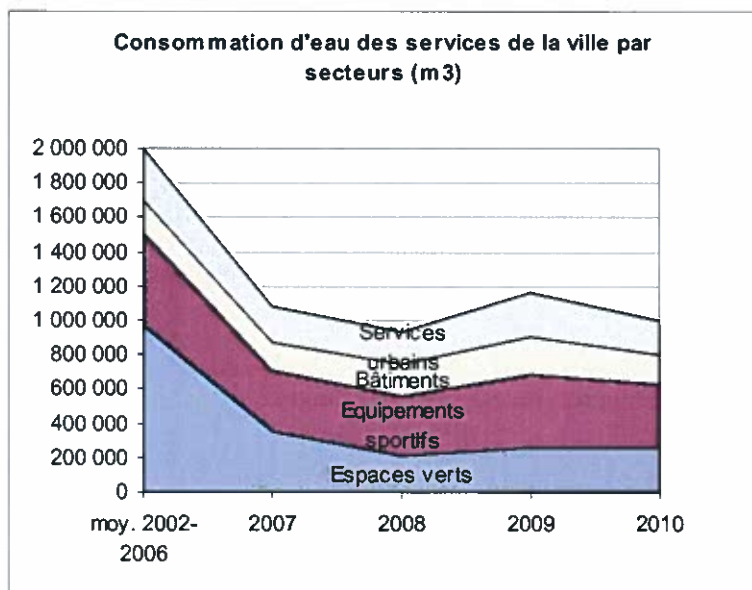
Une première séquence du Parc aux angéliques de 2 hectares a été réalisée. La deuxième séquence est réalisée par tranches successives jusqu'en 2016. Les travaux sont en cours depuis fin 2010.

Depuis août 2011, 12 parcs ont été labellisés Espaces Verts Ecologiques (EVE) : le Bois de Bordeaux, le jardin de la Béchade, le Jardin public, le Parc des Berges du Nord et Rive gauche, le Parc des Berges de Queyries, le Parc floral, le Parc bordelais, le Parc Monséjour, le Parc Rivière, le square Brascassat, le square des Dames de la Foi et le square de la Visitation. La labellisation porte sur 236 hectares, soit plus de 50% des espaces verts de la Ville. Chaque quartier de la ville a donc maintenant au moins un espace vert écologique.

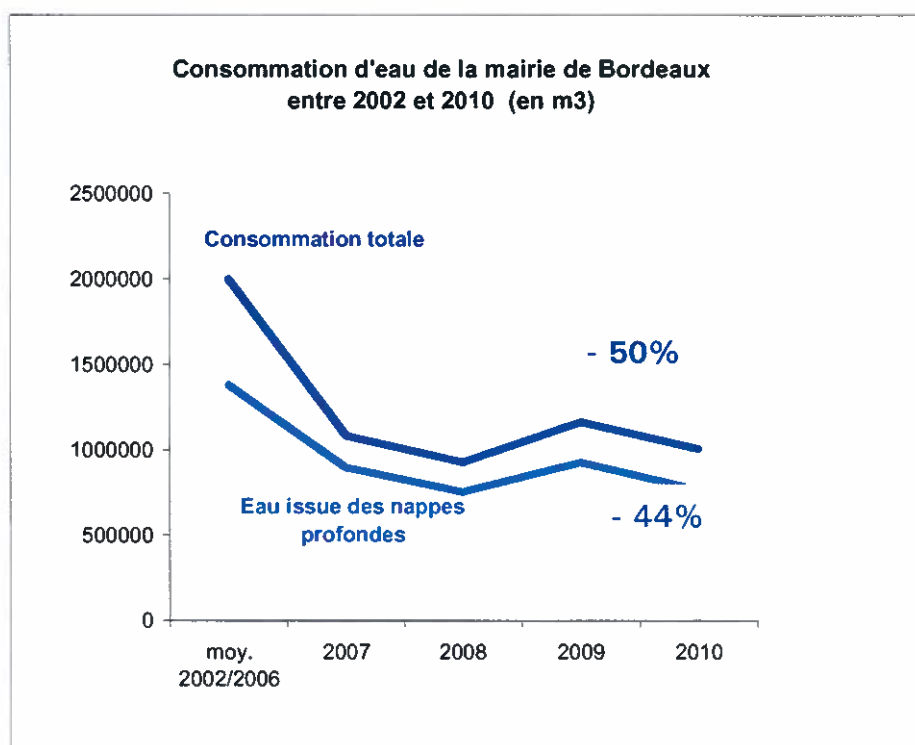
La certification ISO 14001 (Système de management environnemental) de la direction des parcs et jardins est en cours de finalisation.

L'usage des **produits phytosanitaires** a été arrêté depuis octobre 2009 dans les Parcs et jardins et réduit de 40% sur voirie et dans les cimetières. La direction des sports n'utilise plus aucun désherbant.

Mieux gérer la consommation d'eau et chercher de nouvelles ressources



On observe une **diminution globale des consommations** d'eau de 50% (toutes sources confondues) pour un patrimoine croissant grâce aux efforts de la Ville dans les secteurs les plus consommateurs : espaces verts et équipements sportifs. Ces efforts se poursuivent dans tous les secteurs, à la fois pour diminuer les besoins en eau et pour limiter les prélèvements dans les nappes profondes.



La consommation d'eau (forage compris) a diminué de 50% en dépit des variations climatiques et alors que le patrimoine de la Ville et ses équipements ont augmenté entre 2002 et 2010.

Les prélèvements en nappes profondes ont diminué de 44%, au-delà de l'objectif de 20% fixé par le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) à l'horizon 2013.

Les économies d'eau (hors forages) correspondent à un coût évité de **200 k€** sur la facture d'eau entre 2007 et 2010.

FINALITE 3 : Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

Promouvoir la consommation responsable

La part des produits bio dans les approvisionnements du SIVU (syndical intercommunal à vocation unique) est passée de 9,91% en 2009 à **13,31% en 2010**. L'objectif 2012 est fixé à 20%. On peut considérer les approvisionnements du SIVU comme un socle de développement des productions bio de proximité dans la région aquitaine.

Sur 307 procédures de consultation lancées, **57 marchés** comprennent au moins un critère lié au **développement durable**, soit **18,5%** (53 marchés en 2009).

Réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets

Les quartiers de la Bastide et Bordeaux Maritime Passage sont passés au tri sélectif en porte à porte.

L'acquisition de mobilier urbain s'est poursuivie avec 115 cendriers de rue supplémentaires et 2651 corbeilles à papier installés en 2010.

L'ensemble des bâtiments municipaux est passé au tri sélectif (papier/carton et ordures ménagères).

En 2010, la Ville réduit et améliore le tri sélectif des déchets municipaux (115 t de papier en 2010 contre 200t en 2008). Le taux de tri dans les bâtiments municipaux est de 15,5%.

De nouveaux marchés concernant les produits fermentescibles et les produits dangereux ont complété ce dispositif.

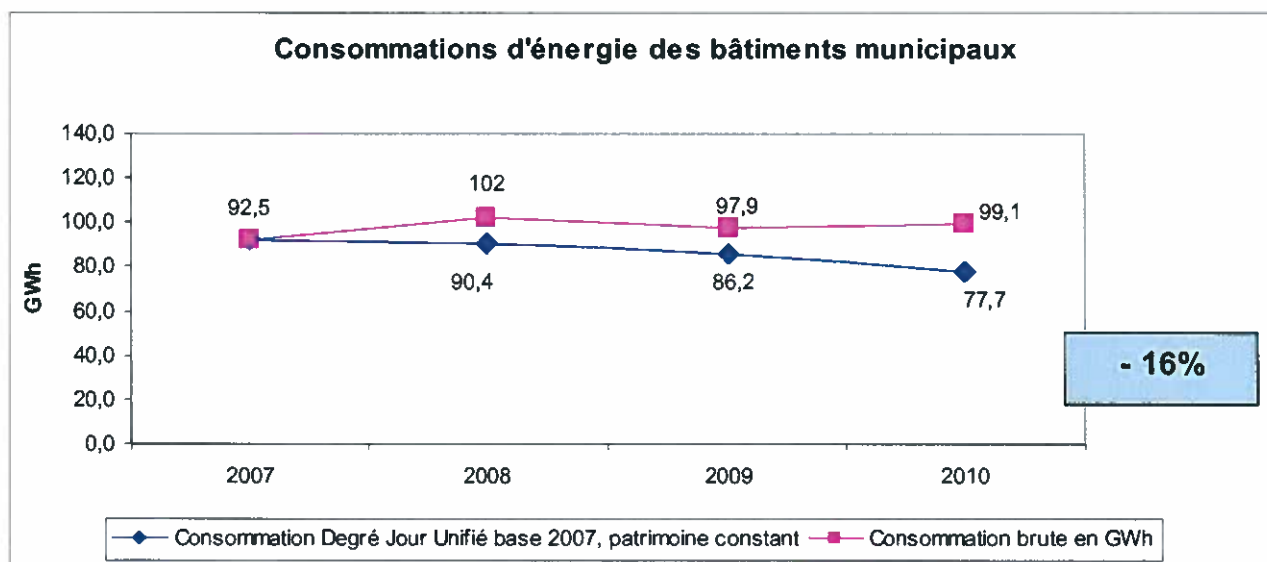
Le volume de commande d'enveloppes des services municipaux a diminué de 25% depuis 2008 et la consommation de papier xérogaphique (certifié FSC ecolabel européen) utilisé par les services de 13%.

8% des arrêtés soumis au contrôle de légalité ont été dématérialisés, 20% des arrêtés de travaux et l'intégralité des arrêtés réglementaires.

FINALITE 4 : Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Réduire la consommation d'énergie et rechercher des solutions alternatives aux énergies fossiles

Agir sur les bâtiments municipaux pour atteindre l'objectif de réduction des consommations de - 38 % à l'horizon 2014



On constate une **réduction de 16% des consommations d'énergie**, conformément aux prévisions, dans l'ensemble du patrimoine de la Ville (référence 2007, à périmètre constant et après correction de la variation des données climatiques), soit une **émission évitée de plus de 2 200 t équivalent CO₂** sur la période. La consommation d'énergie des bâtiments de la Ville est passée de 92,5 GWh en 2007 à 77,7 GWh en 2010, en valeur corrigée, soit un **coût évité de 1,21 M€**. Les actions principales réalisées pour atteindre cet objectif ont été pour l'exercice 2010 :

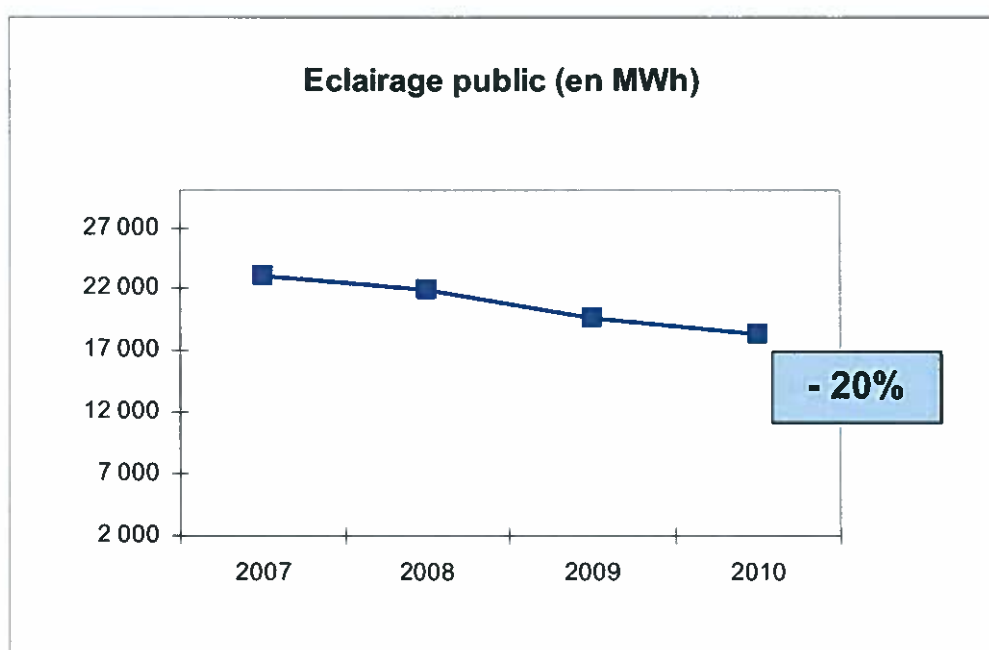
- 2M€ investis en travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments de la Ville (contre 1 M€ en 2009) et en la réalisation de 49 diagnostics énergétiques (107 au total) permettant de définir le plan d'amélioration des performances des bâtiments municipaux.
- 13 332 m² de combles isolés (contre 12 000 m² en 2009) dont 6 210 m² dans les écoles et 9 chaudières anciennes remplacées par des chaudières à condensation

- 2 bâtiments de la Ville en performance BBC (Bâtiment Basse Consommation) livrés : la Maison des danses du Conservatoire national de Région et la Maison Eco-citoyenne.
- La formation et l'animation d'un réseau de 350 correspondants énergie et eau dans l'ensemble du patrimoine bâti de la Ville.

Moyennant la poursuite des efforts de la Ville en matière d'investissement, de qualité d'exploitation, de pilotage des installations et de comportements économes, l'objectif ambitieux de – 38% à l'horizon 2014 devrait pouvoir être atteint.

Agir sur la consommation électrique de l'éclairage public

La consommation liée à l'éclairage public a été réduite de 20% depuis 2007, soit une économie de l'ordre de 396 k€ (budget 1,5 M€). 804 leds supplémentaires et 825 réducteurs de tensions ont été installés et 6 885 lampes basse performance supprimées entre janvier 2010 et juin 2011. Les 827 lampes restantes seront ainsi remplacées d'ici au 1^{er} semestre 2012.



Développer les énergies renouvelables : 23% de la consommation de la Ville

Les travaux de raccordement au réseau de géothermie de la piscine Judaïque ont été réalisés et ceux menés pour le raccordement de l'Hôtel de Ville sont en cours. Un nouveau projet va être présenté avec l'alimentation des deux ailes du Musée des Beaux Arts ainsi que de l'aile Sud de l'Hôtel de Ville. Ce réseau pourra être étendu au fur et à mesure des travaux d'aménagement dans l'Hôtel de Ville.

79 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés sur la maison des danses du Conservatoire Jacques Thibaut et 20 m² de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.

75 m² de panneaux photovoltaïques et 20 m² de panneaux solaires thermiques équipent la Maison écocitoyenne.

Les cellules photovoltaïques du Jardin Botanique produisent annuellement 34 130 kWh, soit l'alimentation d'un peu plus de 11 foyers.

Une étude sur l'évaluation du potentiel d'apport énergétique du projet de récupération de calories dans le réseau d'eau usée pour le chauffage d'une partie du Muséum d'histoire naturelle a donné de bons résultats.

La part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie représente 3,75 % en 2010.

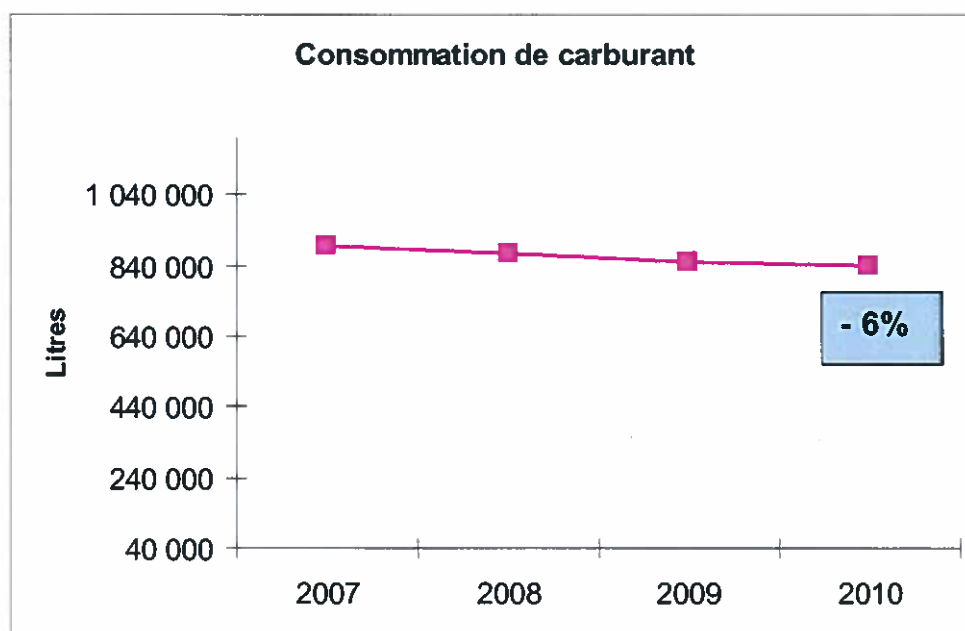
L'installation des ombrières de 78.500 m² de cellules photovoltaïques par la SAS² Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions est en cours et s'achèvera en avril 2012. La puissance sera de 12 MWc permettant d'atteindre l'objectif de 23% d'énergie renouvelable dans le patrimoine bâti deux ans avant l'échéance fixée dans l'Agenda 21.

Favoriser les modes de déplacements doux ou alternatifs

La ville soutient le co-voiturage via le site inter administratif mojecovoiture.com.

Elle réduit l'impact environnemental de sa flotte de véhicules municipaux en menant plusieurs actions qui se traduisent **depuis 2007, par une baisse de la consommation de carburant de 6%, soit un coût évité de 61 k€:**

- 41 véhicules utilitaires électriques dont 28 pour les parcs et jardins,
- Une meilleure performance du pool des véhicules de service en réduisant le parc auto et en l'équipant de véhicules moins émetteurs de CO₂ permettant ainsi de passer de 118 g de CO₂ par m² en 2008 à 107 g en 2010.
- Des stages de formation à la conduite économique.



FINALITE 5 : Epanouissement de tous les êtres humains

Promouvoir les métiers du développement durable

La ville a contribué à l'émergence de nouvelles formations professionnelles liées au développement durable sur le titre de **Cadet du développement durable** au Lycée de la Sainte Famille à Bordeaux.

Le **Lycée Horticole** (160 élèves) de la ville produit plus de 3 000 végétaux pour la réalisation des projets pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires.

Garantir l'accès à l'information de tous

² Filiale à 100% d'EDF EN France

La formation s'est développée avec, en interne, le début de la formation des agents à **l'éco-conduite** et la formation à la **biodiversité** du personnel des Parcs et jardins

Le chantier de création du **baromètre grand public du développement durable** se poursuit en fonction de l'évolution de 3 données : le référentiel national, le référentiel européen et leur adaptation locale.

Renforcer la prévention et la lutte contre les nuisances

Un arrêté interdisant toute nouvelle implantation d'antennes à moins de 100 mètres d'un établissement ou d'un lieu public accueillant régulièrement des enfants de moins de 12 ans a été pris en février 2010, suite au travail mené par le Conseil scientifique de la Ville sur les radiofréquences émises par les **antennes relais de téléphonie mobile**.

Des cartes du **bruit** ont été réalisées par les services de la Communauté Urbaine en collaboration avec les services municipaux, conformément à la Directive Européenne 2002/49/CE : 4 cartes téléchargeables prochainement sur le portail *bordeaux.fr*.

Chapitre II

La politique menée par la Ville au service des Bordelais

Ce chapitre est consacré au bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la Ville sur le territoire de Bordeaux.
Les années suivantes, une analyse plus approfondie des actions menées sur le territoire par l'ensemble des partenaires sera effectuée.

FINALITE 1 : Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Accompagner et conseiller les Bordelais vers une plus grande maîtrise de leur consommation d'énergie :

Dans le cadre de la **lutte contre la précarité énergétique**, l'opération menée en 2009 sur 10 familles volontaires a été étendue à 170 foyers désormais équipés de **kits d'économie d'eau et d'énergie** par 2 associations subventionnées par la Ville. Une réduction effective de 15 à 20% de la consommation énergie et eau de chaque foyer a été constatée, soit 25 € d'économie d'électricité/an et 45 € d'eau. Une nouvelle composition du kit est à l'étude.

Une opération de sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau des ménages en difficulté a été menée en partenariat avec Domofrance, EDF, la Lyonnaise des eaux et Gaz de Bordeaux. D'autres opérations de même nature sont envisagées en 2011 avec des bailleurs sociaux.

L'**Espace Info Energie et Eau** à la Maison écocitoyenne chaque mardi et jeudi après-midi a permis de délivrer plus de 100 conseils individuels en 2010 dont 51% concernent les dispositifs d'aides financières, 42 % l'isolation, 33% les énergies renouvelables et 26% le chauffage.

Le dispositif d'**aide aux travaux d'économies d'énergie** dans les quartiers Chartrons/Bacalan a été étendu depuis septembre 2010 en partenariat avec la SACICAP (Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) de la Gironde. Ce dispositif a concerné 44 logements (montant total de travaux 255 000 €, dont 223 000 € en subventions, prioritairement en isolation de la toiture et remplacement des menuiseries).

Des études sont également menées en vue de la requalification des quartiers anciens. La lutte contre toutes les formes de précarité énergétique constitue une des priorités du programme *Bordeaux [re] Centres* (nouvel acronyme du PNRQAD).

Développer les dispositifs d'accompagnement des publics fragiles ou en situation d'exclusion

En 2010, l'**accueil alimentaire** pendant les vacances et les WE a permis de distribuer 5 800 repas.

Le Conseil de la Diversité, créé en 2007, s'est fixé pour objectif d'organiser de grands événements en lien avec l'Agenda 21. Il a ainsi organisé le **Forum interculturel de Bordeaux** (9- 21 mai 2011).

La 1^{ère} tranche de travaux en vue de l'humanisation du **Foyer Leydet** a démarré en juillet 2010 et un **jardin à visée d'insertion** sur le site de la **maison relais Martin Videau** a été mis en service par la direction des Parcs et jardins.

Créer des jardins pour cultiver le lien social

Les jardins familiaux et les jardins partagés se multiplient. On dénombre 70 parcelles de jardins familiaux (Bacalan et Aubiers), 7 jardins partagés en service (au Jardin botanique, le Jardin de ta sœur aux Chartrons, le Jardin Prévert à Carle Vernet, au parc Rivière, le jardin des foudres à Belcier, le jardin St Seurin et à la Villa Pia à St Genés) et plusieurs à l'étude (Bastide, St Augustin, Caudéran, Ginko et Bassins à flots).

Favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées

12 sites ont été labellisés Tourisme et Handicap : les hôtels Ibis Lac, Ibis Bastide et Seeko'o, Bordeaux Monumental, l'Office de Tourisme, le Cinéma Mégarama, le Jardin botanique, le Théâtre du Pont tournant, le restaurant La Petite Gironde et 3 itinéraires de découverte de la ville.

Bordeaux a été désignée **ville pilote nationale** pour la mise en œuvre du **label Destination pour tous** (6 territoires retenus par le Ministère du Tourisme et le Ministère de la Solidarité).

Sur le plan de la **téléphonie numérique**, une nouvelle application sur smart-phones permet de géolocaliser et réserver les places de stationnement protégées.

Les 4^{èmes} rencontres emploi et handicaps ont été organisées avec succès par la Maison de l'Emploi afin de continuer à favoriser l'emploi des handicapés, dans le même esprit que la convention 2009-2011 avec le FIPHFP.

Sur le plan de la concertation au sujet de **la Charte Ville et handicaps**, 10 réunions ont mobilisé plus de 36 associations, de nombreux partenaires institutionnels et l'ensemble des directions de la Ville.

Conforter la concertation citoyenne

La concertation et les acteurs du développement durable : les ateliers de fabrique.

Pendant 4 mois, la ville a réuni 150 personnes autour des 7 thèmes de l'Agenda 21. Trois séances de 3 h ont été consacrées à l'étude de chaque thème. Les propositions issues des ateliers ont été présentées le 19 avril 2010 lors du **Forum Agenda 21** ; elles ont fait l'objet d'une publication et constituent le socle d'une concertation Développement durable désormais mise en œuvre dans les 8 quartiers de la Ville.

La concertation et les habitants : la territorialisation de l'Agenda 21.

La ville accompagne depuis le début de l'année 2010 les actions de développement durable dans les quartiers. Il s'agit de recueillir, encourager et éventuellement mettre en œuvre toutes les initiatives, en assurer le suivi et la valorisation. Le projet peut être suggéré par les habitants, il peut également être proposé par la Ville. Dans les 2 cas, les compétences municipales et l'émulation encouragent la réalisation. **Près de 150 opérations** ont déjà été recensées dans les 8 quartiers au travers d'un travail permanent d'écoute et de discussions avec l'ensemble de la population.

Le Forum Agenda 21 sur le thème « **Le développement durable en actions dans les quartiers** » se tiendra le samedi 5 novembre 2011.

FINALITE 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Préserver et développer la biodiversité et renforcer le maillage écologique urbain et protéger les milieux naturels

Au Bois de Bordeaux et sur les Berges rive droite, des **zones en gestion naturelle** (prairies humides) et des **zones de biodiversité positive** (tontes ou fauches tardives de certaines pelouses) ont été créées sur plusieurs sites et un inventaire exhaustif de la biodiversité est en cours de réalisation sur 6 sites prioritaires. Des espèces réapparaissent dont certaines n'étaient plus observées depuis plus de 50 ans en Gironde.

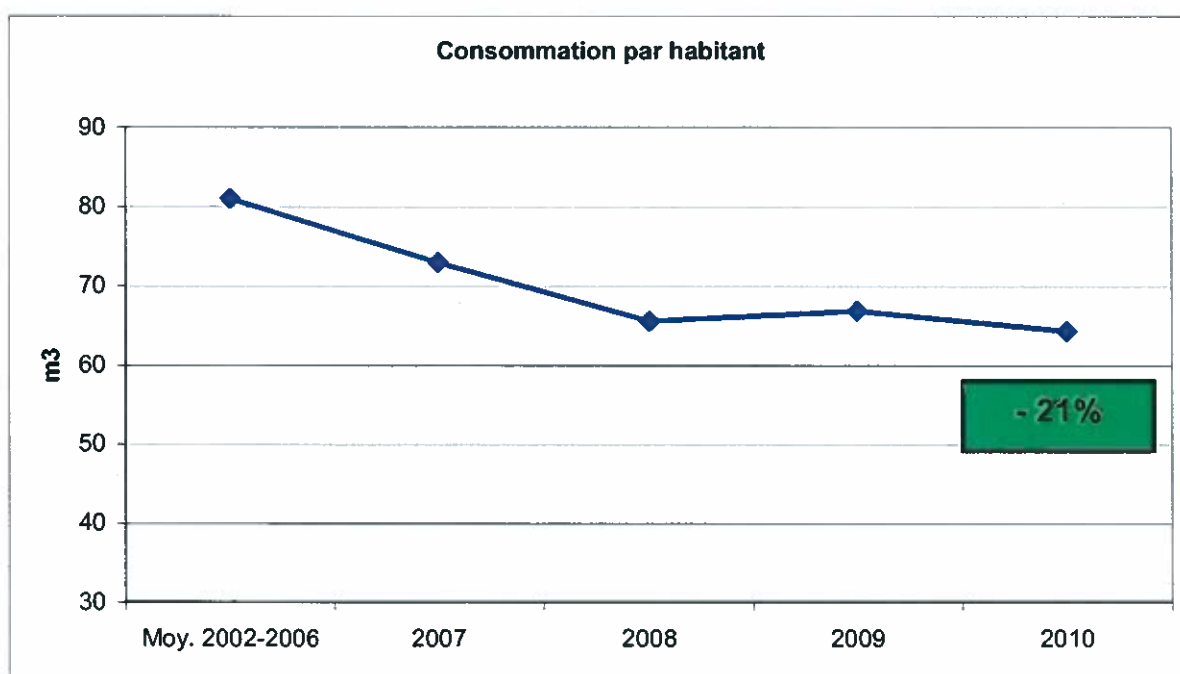
Plusieurs actions en faveur de la préservation des espèces locales et de leur habitat ont été lancées : 190 abris créés dont 113 nichoirs installés avec un taux d'occupation de 25 à 60%.

Les travaux de restauration de la chênaie du Parc bordelais ont pris fin en 2010 et la ville met en place un inventaire par essence d'arbres (carte vitale de l'arbre).

Une zone refuge de 11 hectares inaccessibles aux promeneurs et 4 mares à batraciens ont été créés au Bois de Bordeaux. La zone sera observée par le Comité scientifique du Bois de Bordeaux (Réserve naturelle de Bruges - SEPANSO, CEMAGREF de Bordeaux, Société linnéenne et Jardin botanique). Des postes d'observation et des nichoirs à cigognes sont en création avec le concours de la LPO (ligue de protection des oiseaux).

Consommation d'eau sur le territoire bordelais

La consommation d'eau potable par habitant sur le territoire de Bordeaux (particuliers, entreprises, administrations) a globalement diminué de 21% sur la période 2002-2006 à 2010, ce qui montre une réelle prise de conscience environnementale de tous les acteurs sur la période.



La croissance de la population de Bordeaux pendant la période n'a pas entraîné d'augmentation de la consommation d'eau potable, mais au contraire s'est accompagnée d'une diminution de celle-ci.

FINALITE 3 : Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

Accompagner les parties prenantes vers l'éco-responsabilité et promouvoir les métiers du développement durable

La Ronde des quartiers de Bordeaux, association des **commerçants, artisans et entrepreneurs bordelais**, poursuit la promotion de sa charte des éco-engagements. Le **Club des entreprises de Bordeaux maritime** développe un plan d'éco-actions. La Ville accompagne l'**Umihra** (association des hôteliers) dans la mise en place d'un label éco-hôtelier.

Le **Forum NEED (Nouvelle économie de l'environnement et du développement)**, dont l'intérêt majeur est l'emploi vert, est soutenu par la Ville ; les chiffres de fréquentation sont en progression

(800 participants en 2009 / 835 en 2010 / 860 en 2011 ; 380 rendez-vous d'affaires en 2009 / 400 en 2010 / 425 en 2011).

La ville tend vers l'éco-conditionnement des manifestations organisées sur son territoire. Deux nouveaux formulaires, intégrés aux demandes de subvention et aux demandes d'occupation de l'espace public, facilitent depuis mars 2011 la mise en œuvre et le suivi des conseils des guides éco-manifestation et éco-sportif. Un bilan doit être prochainement effectué.

Promouvoir la consommation responsable

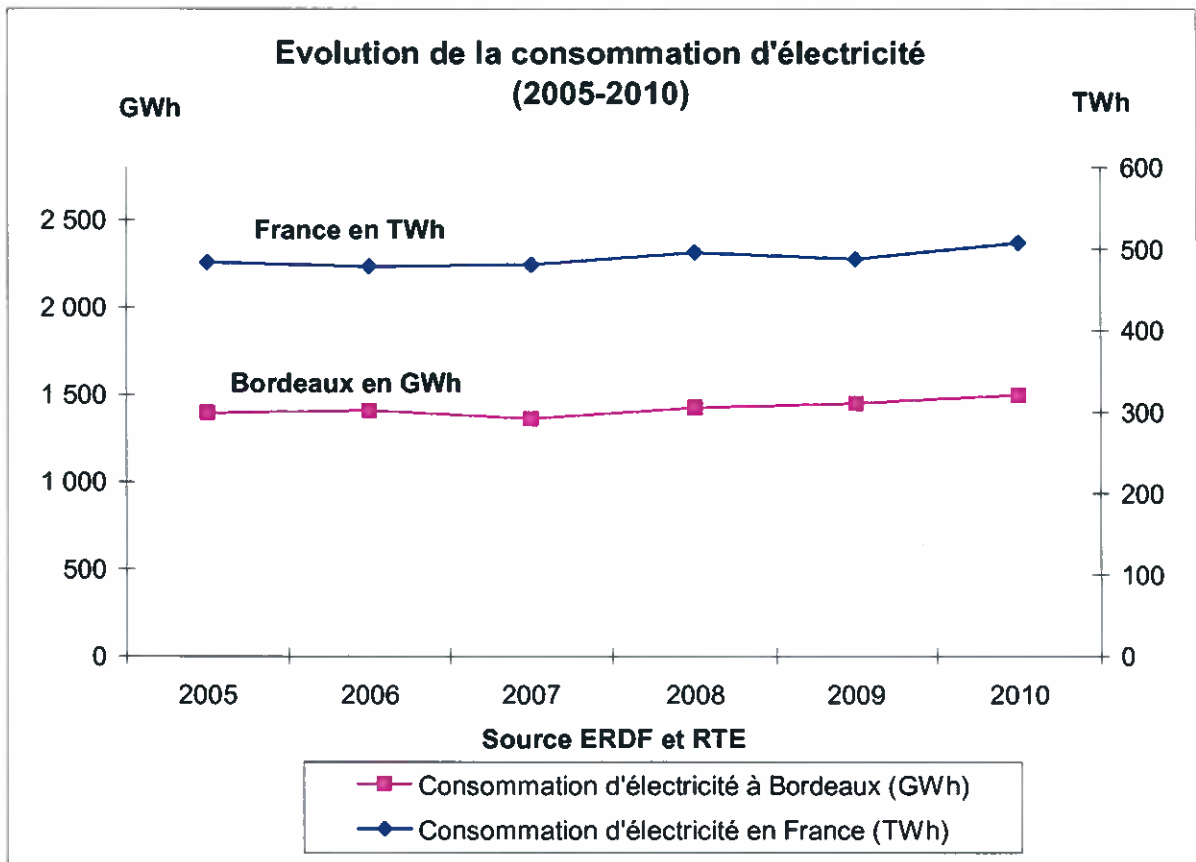
2010 a vu le lancement de 2 opérations de promotion de la production agricole et maraîchère de proximité :

- signature d'une convention avec la Chambre régionale d'Agriculture qui prévoit l'organisation de 4 manifestations Marchés de producteurs de pays à Bordeaux. Les 3 premières ont eu lieu le 11 décembre 2010, le 2 avril 2011, le 10 septembre ; le dernier se tiendra le 17 décembre sur le parvis de la maison écocitoyenne.
- étude sur l'implantation de nouveaux points de distribution AMAP à Bordeaux en collaboration avec le relais AMAP Gironde (5 points en 2010 ; 10 fin 2011)

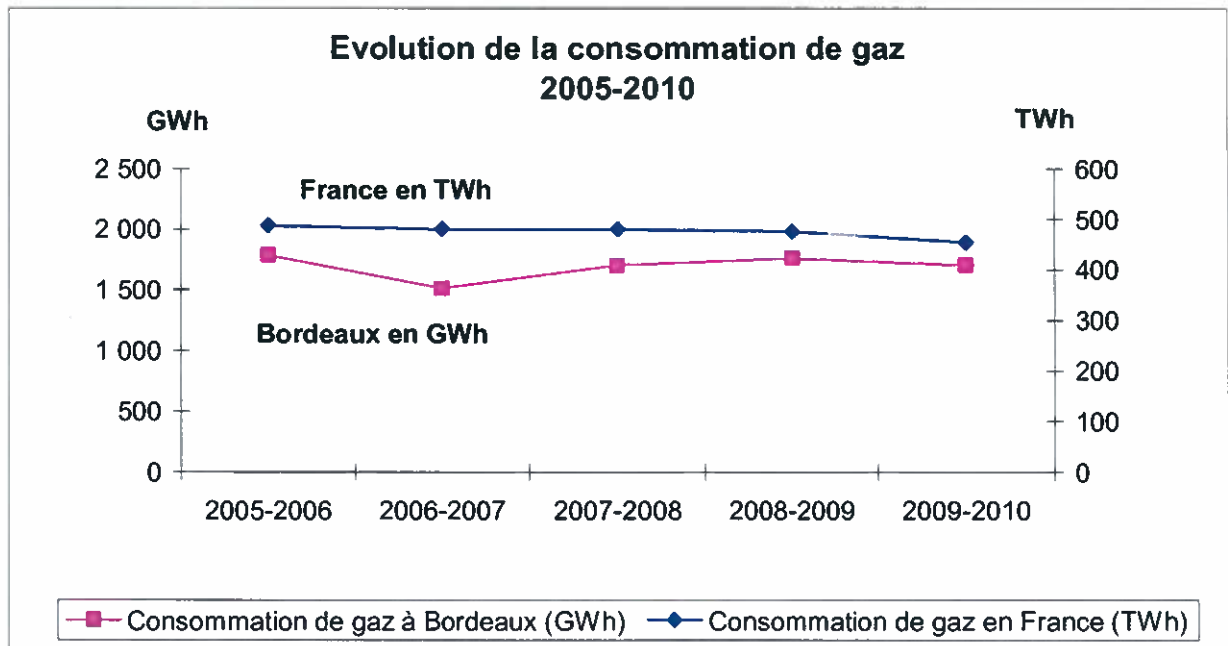
Réduire, mieux gérer et valoriser nos déchets

En relais de la CUB, la Ville a subventionné l'achat de 154 composteurs et 105 récupérateurs par des particuliers ou des associations. Cette initiative, qui a pris fin le 30 septembre 2010, a permis de cofinancer en 3 ans 575 composteurs et 555 récupérateurs d'eau de pluie.

FINALITE 4 : Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère



Les consommations de gaz et d'électricité de l'ensemble des acteurs bordelais n'évoluent pas de manières fondamentalement différentes des consommations enregistrées au niveau national.



Contrairement aux consommations d'eau, on ne note pas encore à Bordeaux un changement de comportement et des décisions d'investissements suffisamment nets pour que la courbe des consommations montre une inflexion à la baisse.

C'est la raison pour laquelle seront prolongées les actions d'information et les actions de lutte contre la précarité énergétique, mais aussi toutes les actions qui concourent au développement de l'aménagement durable de Bordeaux.

Développer l'aménagement urbain et l'habitat durable

La **Charte de la construction durable** et la grille de lecture correspondante ont été signées le 19 février 2010 entre la Ville, les bailleurs sociaux et les promoteurs privés.

Une stratégie de recherche de « mix énergétique » est développée dans les opérations d'aménagement de plusieurs quartiers nouveaux :

- Dans le **quartier GINKO** dont les permis de construire de la 1^{ère} tranche ont été accordés (réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois)
- Dans le quartier **des Bassins à Flot** où l'ensemble des promoteurs a souhaité la création d'une ASL (Association Syndicat Libre) afin de confier l'étude de l'exploitation d'un réseau de chaleur à un opérateur
- Dans la **ZAC Bastide Niel** où une démarche exemplaire de stratégie énergétique a été menée par la CUB et la Ville, associés à l'Agence Locale de l'Energie et une société d'ingénierie spécialisée.
- Dans le cadre de **l'OIN Bordeaux Euratlantique** où une réflexion sur les choix énergétiques est conduite via une AMO Energie.

Favoriser les modes de déplacements doux ou alternatifs

Evolution des modes de déplacements à Bordeaux



Source : CUB - Enquête ménages déplacements

■ 1998 ■ 2009

En 10 ans, l'usage du vélo a plus que doublé ; la marche à pied a évolué de 4% et les transports en commun de 3% au détriment de la voiture, qui a diminué de 12%.

En 2010, une enveloppe budgétaire de 1,65 M€ a été engagée au profit de l'écomobilité. A ce jour, la politique de déplacements publics menée par la Ville a permis de réaliser :

- Des investissements dans les infrastructures en étroite liaison avec la Communauté Urbaine : 160 km de pistes cyclables, plus de 9 000 places de stationnement vélo, 3 200 vélos en prêt gratuit à la Maison du Vélo, développement des zones 20 et 30, plus de 30 km en double sens cyclable et 99 stations de VCUB (139 en tout) à disposition des Bordelais (lancement en février 2010).
- Des actions innovantes : expérimentation des tourne-à-droite cyclables, 30 lignes de cars à pattes, équipement de 41% des écoles en racks à vélos. Le groupe de travail sur le Code de la rue s'est réuni à 3 reprises en 2010-2011. Le diplôme du cycliste citoyen a été actualisé en partenariat avec Vélocité et la nouvelle version du Code de la Rue publiée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité en septembre 2011.
- La venue le 4 février 2010, de 600 personnes de toute l'Europe pour participer à Cyclab (1ère grande rencontre prospective sur le vélo du futur et le futur du vélo).
- Le soutien à l'auto-partage (17 stations, 27 véhicules et 750 utilisateurs).

FINALITE 5 : Epanouissement de tous les êtres humains

Inscrire la culture dans la vie et dans la Ville

La carte **Culture**, initiée en 2009, compte au 31 janvier 2011, **13 910 bénéficiaires** et 23 partenaires.

118 000 visiteurs ont été recensés pour les **Journées du patrimoine** en septembre 2011.

Le soutien financier apporté aux 3 lieux de résidence de création bordelais que sont la **Fabrique Pola, A Suivre et l'Espace 29** leur a permis de recevoir plus de 100 artistes à Bordeaux, où 2 appartements sont mis à disposition pour l'hébergement.

La convention avec **CulturesFrance** a permis de soutenir la mobilité de 16 artistes et de 4 hors convention. Les échanges culturels avec les villes jumelles restent prioritaires.

Garantir l'accès à l'information de tous

Vitrine emblématique du développement durable à Bordeaux, la **maison écocitoyenne** a ouvert ses portes le 7 octobre 2010 ; elle a été fréquentée en un an par 39.354 visiteurs. En plus de la qualité environnementale de la réhabilitation du bâtiment qui se veut exemplaire et démonstrative, la maison écocitoyenne propose une programmation annuelle autour d'animations qu'elle accueille ou initie, via son Comité de programmation constitué d'une vingtaine de personnalités issues du privé, du public et du secteur associatif. Lieu de partage et d'échange autour de l'Agenda 21 et du Plan Climat, la maison écocitoyenne se veut également exemplaire dans ses missions didactiques, informatives et culturelles en regard de l'ensemble des domaines couverts par le développement durable.

Le site jeparticipe.bordeaux.fr a pris avec succès le relais de atelier21.bordeaux.fr depuis novembre 2010 ; la 1^{ère} enquête a porté sur la question du vélo à Bordeaux (clôture de la consultation en mai 2011).

Eduquer au développement durable

En faveur des seniors.

Le pôle Senior dispose d'une animatrice spécialement mandatée sur le développement durable.

L'opération « **jardin pédagogique** » initiée en 2009 dans 3 RPA (Billaudel, Duboudieu et Reinette) s'est étendue en collaboration avec l'association Salu'terre et l'aide importante de la direction des Parcs et jardins.

L'**Ephad-RPA Maryse Bastié** s'est engagé dans la mise en œuvre d'une démarche Agenda 21 valorisée lors de la Semaine bleue, événement annuel et national inscrit au Projet social n° 3.

« La Fête à Gégé », opération **intergénérationnelle** lancée par le Centre d'animation Tauzin et les Clubs senior Quintin et Smith, s'est étendue ainsi que les **partenariats** avec les écoles, crèches et bibliothèques (ex : école primaire Nuyens et Club Queyris ; bibliothèque des enfants et Club Manon Cormier).

De nouvelles animations régulières ont été lancées, notamment avec le Capc et la Maison de l'eau.

En faveur des enfants, dans le cadre de la convention triennale avec l'Inspection académique de la Gironde, on dénombre 21 classes de neige, 38 classes de découverte et 1 100 enfants en classes vertes pour un budget de 340 k€.

Pour toutes les générations.

Les activités sportives estivales proposées par la Ville ont enregistré **240 000 inscriptions**.

30 000 personnes ont participé en 2010 à la manifestation annuelle **Quai des Sports** et autant en 2011.

Plus de **130 000 visiteurs** ont fréquenté le Jardin Botanique, 28% d'entre eux se sont intéressés aux expositions et aux serres. Plus de 9 000 enfants ont été accueillis dont 1 100 en classes vertes.

La Maison du Jardinier a accueilli plus de **4 000 visiteurs** dont 3 500 enfants lors de ses animations.

Les éléments déterminants de la démarche

En parallèle du processus de suivi de l'Agenda 21, le Référentiel national prévoit d'analyser la démarche au travers de 5 éléments : la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, la transversalité de l'approche, le dispositif d'évaluation partagé et la stratégie d'amélioration continue.

Dans cette logique, toutes les fiches de l'Agenda 21 de la Ville de Bordeaux ont été étudiées et répertoriées selon ces critères :

- 48% des mesures relèvent d'une stratégie d'amélioration continue
- 20% confirment la participation des acteurs
- 16% la transversalité des approches
- 10% l'organisation du pilotage
- 6% l'évaluation.

Commentaires :

L'Agenda 21 étant le premier mis en œuvre par la Ville (voté en décembre 2008), il est logique que la majorité des mesures relèvent de l'amélioration continue.

A l'inverse, le critère d'évaluation a été pris au sens strict du terme afin d'éviter que toutes les mesures n'y figurent puisque chacune d'elles est logiquement accompagnée de 1 ou 2 indicateurs.

Chapitre III : Les perspectives 2012-2014

Les perspectives d'évolution de la démarche Agenda 21 de la Ville comprennent, conformément aux missions confiées à la Délégation au développement durable, la refonte totale de l'Agenda 21 de la Ville de Bordeaux à l'horizon 2014.

D'ici-là, l'objectif est d'adapter la démarche au Référentiel national et de participer à la phase test du Référentiel ville durable européenne

FINALITE 1 : Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Il s'agira de :

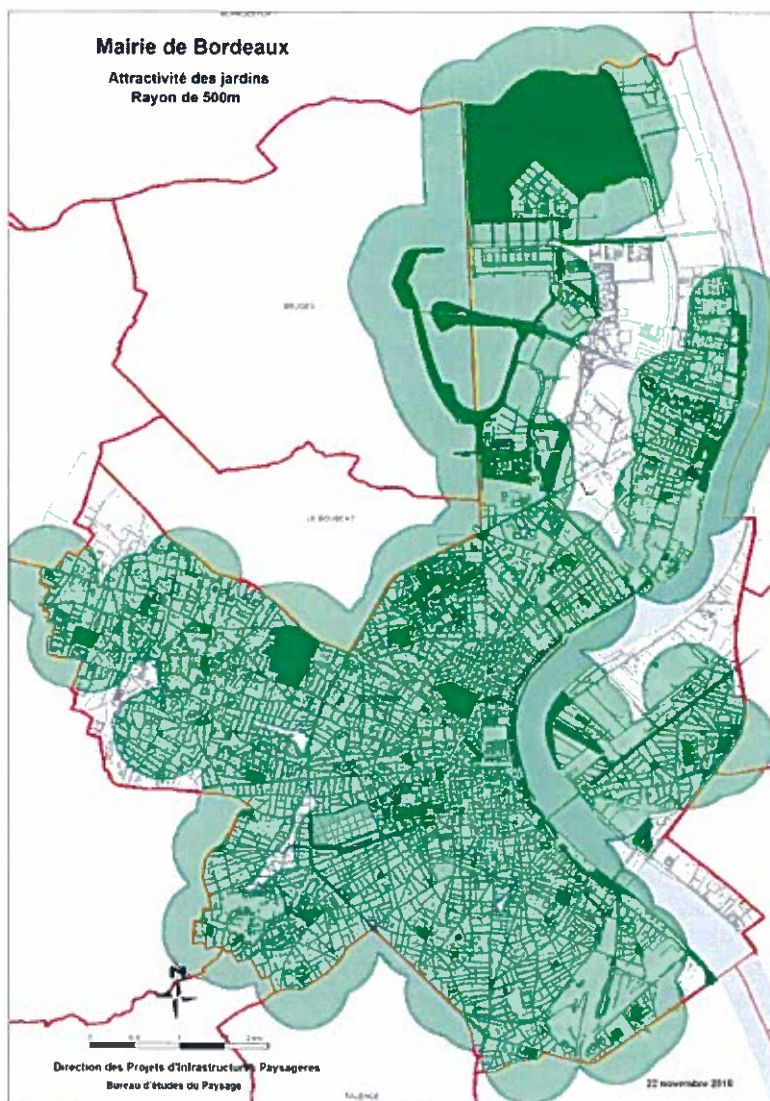
- Poursuivre et amplifier le plan d'action de la Charte du Handicap
- Continuer à soutenir toutes les actions de lutte contre la précarité énergétique
- Pérenniser le dispositif de concertation dans le cadre de la construction des quartiers nouveaux et dans celui de Bordeaux Re Centres (PNRQAD)
- Réfléchir aux nouvelles actions à développer en regard du vieillissement de la population
- Amplifier les actions Développement durable dans le cadre du réseau des villes jumelles
- Participer à toute opération internationale prônant les valeurs du Développement durable.

FINALITE 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Biodiversité

En matière de préservation de la biodiversité, l'action de la ville visera à :

- Conforter les espaces naturels des berges
- Poursuivre la réalisation de la trame verte en cœur d'agglomération
- Œuvrer pour une réintroduction de l'agriculture maraîchère en ville
- Généraliser la gestion écologique des espaces verts
- Mieux éduquer, communiquer, sensibiliser
- Faire du citoyen un acteur de la ville verte
- Développer les trames bleue et verte
- S'assurer que fin 2013 aucun Bordelais ne vivra à plus de 500 m d'un espace vert (cf. carte ci-dessous)
- Zéro phyto à l'horizon 2012 (objectif déjà atteint depuis octobre 2009 pour les parcs et jardins).



Eau : Poursuite de la recherche de solutions de substitution

L'entretien des séquences 1 et 2 des quais (Jardin des lumières/miroir d'eau/parc des sports) représente **80%** de la consommation totale des quais. Cette consommation pourrait être substituée par de l'eau de la nappe d'accompagnement de la Garonne. Cette substitution pourrait également concerner le **nettoyage des espaces publics de l'hyper-centre**. Ces besoins sont estimés à 150 m³/j sur 220 jours soit au total **33 000 m³ substituables**. Ceci permettrait de substituer près de la moitié de l'eau utilisée pour le nettoyage. Une étude de faisabilité est en cours.

Parmi les sources potentielles, figure également l'**eau des parkings souterrains pour le nettoyage de la voirie de l'hyper centre**. Un partenariat est à développer entre la Ville, la CUB et Parcub.

L'eau de la géothermie pourrait être exploitée directement dans les bassins de la piscine Galin.

FINALITE 3 : Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

La ville continuera à soutenir les **circuits courts** d'approvisionnement notamment :

- en développant les partenariats avec les Chambres d'Agriculture de la région
- en soutenant l'**agriculture paysanne** en installant de nouveaux points de distribution **AMAP** dans les quartiers de Bordeaux
- en encourageant la **production bio** en Aquitaine, notamment en développant les achats de produits bio au sein du SIVU
- en favorisant les circuits courts auprès des **publics fragiles**, notamment dans les quartiers défavorisés et en faveur des personnes âgées
- en créant une nouvelle **aire de production maraîchère** au nord de Bordeaux, sur 20 hectares appartenant à la Ville

FINALITE 4 : Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Faire de Bordeaux une ville durable

Bordeaux Plaine de Garonne dont le périmètre comprend tout l'arc de développement durable Bordelais, l'OIN et une partie de Floirac et de Cenon, fait partie des 13 territoires français sélectionnés dans le cadre de la **démarche écocité**. Ce dispositif, lancé par l'Etat, vise à soutenir des actions innovantes en matière de durabilité urbaine. La CUB en charge du pilotage de ce dossier a déposé un dossier en mars dernier pour le financement de 25 projets dont 10 directement soutenus par la Ville portant sur 4 axes d'intervention : les réseaux et l'énergie, la mobilité, le bâti démonstrateur et l'espace public et l'environnement. L'Etat a déjà sélectionné plusieurs actions sur Bordeaux.

A compter du deuxième semestre 2011, la Ville souhaite s'engager dans la **démarche de labellisation Cit'ergie**. Cit'ergie est une déclinaison du label « European Energy Award » dont l'ADEME a acquis les droits d'utilisation des outils et méthodes pour sa mise en œuvre sur le territoire national. C'est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique d'une collectivité.

Réaliser des travaux d'économie d'énergie

La ville poursuivra la réalisation de diagnostics énergétiques et les travaux d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine bâti.

Elle **poursuivra la modernisation du système de gestion centralisée des bâtiments municipaux** : GTC (Gestion Technique Centralisée des bâtiments). L'objectif est de pouvoir observer en temps réel la consommation des bâtiments et de les commander à distance pour tenir compte des besoins en temps réel. Ainsi, il sera possible de piloter l'allumage et l'extinction de l'éclairage ou du chauffage d'un gymnase en tenant compte de son planning d'utilisation.

Elle **continuera à agir sur les comportements** en confortant le réseau des 350 correspondants énergie-eau, véritables sentinelles des consommations d'énergie et d'eau : 1 agent sur 12 appartient au réseau.

Elle assurera le suivi de l'état d'avancement des projets pilotes démarches innovantes et de progrès (infrastructures de recharge des véhicules électriques; projet DARWIN dans le futur éco-quartier Bastide-Niel; label écomobilité; préparation de la candidature au label Cit'ergie...)

Développer les énergies décarbonées

Hydroliennes (projet SEENEOH®): La ville est partenaire du projet de création d'une plateforme de test d'hydroliennes à l'aval du Pont de Pierre dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat. La Maison écocitoyenne située à proximité sera le relai pédagogique du projet.

Le Muséum d'histoire naturelle sera alimenté par un **récupérateur de calories** dans le réseau d'eaux usées pour le chauffage.

Un nouvel essor aux réseaux de chaleur (quartiers existants, nouvelles opérations) est programmé. Les permis d'exploitation des 3 sites de géothermie existants arrivent à échéance en 2012 et 2013. Pour deux d'entre eux (Mériadeck et Benauges), la Ville de Bordeaux va solliciter une autorisation de poursuite de l'exploitation de ces sites pour une durée de 15 ans, une démarche de DSP pour le choix de l'opérateur sera lancée parallèlement. Le réseau de chaleur du Grand Parc fait l'objet d'une réflexion entre InCité, le propriétaire du puit, Aquitanis et la Ville pour une exploitation (qui exigera probablement la réinjection de l'eau géothermale dans la nappe et donc des investissements supplémentaires de forage). Les opérations d'aménagement (Ginko, BAF, ZAC Bastide Niel, OIN) font l'objet systématiquement d'une étude sur l'opportunité de créer un réseau de chaleur.

Les investissements nécessités par les réseaux de chaleur publics appellent à une réflexion partagée entre la CUB et la Ville sur le mode d'organisation de la production et la distribution de chaleur dans ces quartiers, qui devrait être menée dans les prochains mois.

Construire des bâtiments performants

La Ville s'est fixé comme objectif de construire tout bâtiment neuf avec un niveau de performance minimum BBC (bâtiment basse consommation). La cité municipale livrable en 2014 sera un bâtiment particulièrement exemplaire à énergie positive, tout comme le futur groupe scolaire des Bassins à Flots.

Agir sur les déplacements doux

Les transports en commun seront renforcés avec notamment le lancement par la CUB de la phase 3 du tramway.

La poursuite de l'extension de couloirs de bus (un travail partenarial avec la CUB sera engagé notamment au travers du futur contrat de co-développement). Les linéaires de couloirs de bus devraient augmenter de 50% au cours de l'année 2012 pour atteindre environ 20 km en fin d'année.

Les discontinuités cyclables seront réduites tandis que les zones de rencontre 30 et les double-sens seront développés. Instaurés dès 2003, tout d'abord dans le secteur à contrôle d'accès du centre ville et installés à titre ponctuel sur des voies afin de préserver des continuités cyclables, notamment lors du remplacement d'un double sens voiture par un sens unique. Si l'objectif est de faciliter la circulation des cyclistes, ces mesures bénéficient donc aussi aux piétons, notamment en facilitant les traversées de chaussée. Elles contribuent ainsi à l'amélioration de la sécurité des déplacements des usagers vulnérables, sans oublier l'effet positif sur l'environnement (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Devant ce succès, un plan d'action sera mis en œuvre entre 2011 et 2014 pour étendre ce double sens cyclable dans d'autres quartiers intra boulevards.

FINALITE 5 : Epanouissement de tous les êtres humains

Au titre de l'épanouissement de tous les êtres humains, la ville s'engage à :

- **Poursuivre la politique de sensibilisation** au développement durable et renforcer la communication (par le biais notamment de la Maison éco-citoyenne) ainsi qu'à pérenniser le dispositif de consultation des Bordelais *jeparticipe.bordeaux.fr*
- Mettre en œuvre une **analyse commune des indicateurs** des 3 projets stratégiques de la Ville : Agenda21, PS3 et le projet urbain Bordeaux 2030
- Amplifier les dispositifs de **formation interne** des agents municipaux au développement durable et mettre en œuvre un réseau interne **d'ambassadeurs du développement durable**, notamment dans la perspective de la construction de la nouvelle cité municipale
- Encourager la mise en œuvre de **nouveaux enseignements** liés au développement durable, notamment en collaboration avec l'Inspection académique, avec les Universités et, plus généralement, avec tout établissement d'enseignement
- Elaborer le **plan d'action contre le bruit**
- **Poursuivre la territorialisation de l'Agenda 21** dans les quartiers (organisation d'Ateliers de fabrique avec les habitants, tenue du forum annuel Agenda 21 le 5 novembre 2011).